



DOCUMENT PUBLIC
DROIT DE RESERVE 10 ANS

***Extrait du rapport de suivi de la qualité
des eaux souterraines
en aval des installations classées
Sites de catégorie A situés dans le Haut-Rhin
Contrôles 1998***

Rédigé sous la responsabilité de
Murielle Chabart

Mars 2000
RP-50131-FR



Introduction

DOCUMENT



n° _____

1. CONTEXTE

L'Alsace a été de tout temps une région de forte tradition **manufacturière** ayant amené à un important développement industriel à partir de l'industrie des colorants ainsi que de l'exploitation de son sous-sol (pétrole, potasse). C'est en effet à partir de ces industries de base que la région a pu élargir progressivement ses activités industrielles au domaine de l'industrie chimique, du textile, de la construction mécanique, ferroviaire et automobile.

Les différentes **concentrations** urbaines, les activités industrielles qui leur sont associées font courir d'importants risques aux eaux souterraines qui constituent, par ailleurs, une richesse indéniable et un atout majeur pour le développement de la région.

En effet, les aquifères, dont le plus important est celui qui se développe dans les alluvions de la plaine rhénane, sont très vulnérables. Les différentes activités industrielles font courir d'importants risques aux eaux souterraines.

La Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de **l'Environnement** a pour mission de contrôler les activités industrielles susceptibles d'avoir un impact sur l'environnement dans le cadre de la législation sur les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE). Son action s'exerce dans les domaines de la prévention des risques technologiques majeurs, le contrôle de l'élimination des déchets spéciaux et la réduction des pollutions.

Parallèlement à ces mesures préventives, certains établissements sont tenus par arrêté préfectoral d'exercer des contrôles de la qualité des eaux superficielles ou souterraines à l'amont et à l'aval de leurs installations. Des contrôles réguliers sont effectués sur un réseau de surveillance comportant généralement un ou plusieurs points de contrôle. Pour couvrir au mieux tout le domaine de l'impact des pollutions constatées ou des risques de contamination des eaux, la mise en place du réseau de surveillance doit être précédée ou accompagnée par :

- l'examen du comportement hydrodynamique de la nappe,
- l'étude des propriétés du milieu aquifère (hydrochimie et transfert),
- **l'analyse** des risques liés aux activités de l'entreprise.

Ces éléments servent de cadre technique pour proposer des prescriptions cohérentes et judicieuses, lors de la rédaction des arrêtés préfectoraux.

2. TRAVAIL DE SYNTHÈSE

Les résultats des analyses chimiques, réalisées chaque année par les industriels dans le cadre d'une auto-surveillance des eaux souterraines, sont transmis à la DRIRE. Le BRGM, Service Géologique Régional Alsace, est ensuite chargé de la mise en banque de ces données, dans le cadre de sa **mission** de service public, et de l'élaboration d'un rapport annuel de synthèse du suivi de la qualité des eaux souterraines à l'aval de ces installations classées. L'Agence de l'**Eau** Rhin-Meuse **confiance** cette opération.

Le travail de synthèse des données disponibles sur les sites suivis dans le cadre des installations classées se déroule en cinq étapes :

1. **Mise à jour de l'inventaire des Installations classées** équipées d'un réseau de contrôle de la qualité des eaux souterraines autour du site d'activité. Ce travail est effectué par enquête auprès de la DRIRE.
2. **Collecte et saisie des analyses physico-chimiques** relatives aux sites. Depuis 1994, toutes les données résultant de la surveillance et du contrôle, disponibles pour les dix années précédentes, ont été mises sur support informatique (SGBD Oracle), de façon à permettre le traitement des analyses physico-chimiques ainsi que l'impression de tableaux de résultats analytiques par point de mesure et par élément analysé.
3. **Réalisation, pour chaque nouveau site inventorié, d'une fiche descriptive** comportant notamment la description du réseau de contrôle et les résultats analytiques des dernières années.
4. **Représentation sur une carte de localisation du site** (fond IGN à 1/25 000) des points de contrôle et éventuellement des **captages** d'alimentation en eau potable situés à proximité.
5. **Interprétation** de l'évolution de l'impact de l'installation classée sur la qualité des eaux souterraines sur les cinq dernières années et recommandations.

Chaque fiche de site synthétise les informations recueillies depuis le début du suivi de la qualité des eaux autour de l'établissement classé et intègre notamment la description du site avec :

- les données administratives (commune, raison sociale de l'entreprise, situation, activité, prescriptions réglementaires, numéro d'ordre),
- "la situation et l'historique des activités relatives à l'**Installation** classée,
- la description du contexte hydrogéologique,
- la description du réseau de surveillance,
- les types de contrôles effectués (fréquence des prélèvements, type d'analyses, opérateurs, laboratoire...),
- les remarques éventuelles,

- = une carte de localisation (support IGN à 1/25 000) avec report du sens d'écoulement de la nappe, des points de prélèvement, des **captages** AEP les plus proches, des périmètres de protection , . .
- un plan de situation, plus précis **et/ou** une coupe géologique ou hydrogéologique du site, *
- = un commentaire sur les résultats des analyses **chimiques** (historique des analyses, dernières analyses communiquées),
- = le tableau des résultats des analyses **chimiques** à la date de mise à jour (par point de prélèvement et par élément) : teneurs en 1998 et statistiques de teneurs sur la période 1993-1997 (médiane, valeur minimale, valeur maximale) ¹. Ces tableaux ont fait l'objet d'une mise à jour partielle en janvier 2000, avec en particulier le report des valeurs médianes supérieures aux concentrations maximales admissibles (CMA) en caractère gras.

Les fiches descriptives des sites sont numérotées par site. Chaque page est en effet pourvue d'un **en-tête** rappelant le titre du rapport et d'un **bas de page** sous forme de cartouche précisant :

- le numéro du rapport BRGM et la date de mise à jour,
- le nom du site (entreprise et commune),
- le numéro de page sur le nombre de pages total pour la fiche du site en question.

Les **tableaux synthétiques 1 et 2** (classement par ordre alphabétique sur l'ensemble du département) rappellent la liste des différents sites suivis (nom, commune . . .) ainsi que quelques informations concernant la surveillance de la nappe (nombre de points de contrôle et fréquence du contrôle). Sur le même tableau sont reportés le bilan d'acquisition des données 1998 et les principaux commentaires relatifs au suivi 1998.

En fonction des degrés de pollution constatée (intensité des paramètres et extension spatiale) ou du caractère seulement préventif des contrôles de la qualité des eaux souterraines, les sites industriels peuvent être classés en deux catégories (A et B), susceptibles d'évoluer au cours des contrôles futurs. Les gravières font l'objet d'un classement distinct (catégorie G ou catégorie GA pour les sites pollués ou en cours de dépollution).

¹ La liste des paramètres analysés et leur abréviation est **donnée** en annexe 1.

• CATEGORIE A

Ce sont les sites considérés comme pollués. Les éléments ou corps chimiques indésirables inhérents à l'activité **du site** y apparaissent de façon permanente à des teneurs largement supérieures aux valeurs limites de qualité des eaux destinées à la consommation humaine (voir **annexe 2**). La pollution **peut** être causée par la présence de plusieurs paramètres chimiques et peut s'étendre largement à l'aval du site **et/ou** des sources de contamination. Par ailleurs, des actions de dépollution y sont souvent en cours. Dans certains cas, la pollution relevée peut, pour tout ou partie, ne pas être liée à l'activité du site. Cela est alors précisé dans les commentaires.

• CATEGORIE B

Ce sont les sites en contrôle préventif, Toutefois à ce type de sites considérés comme non pollués, s'ajoutent des sites légèrement contaminés par l'activité de l'industrie concernée, se traduisant généralement par la présence d'un ou plusieurs paramètres à des teneurs légèrement supérieures à la concentration maximale admissible (CMA) pour les eaux potables.

Cette contamination peut ne pas être permanente. Elle peut aussi être un héritage d'activité étrangère à celle du site ou être une dérive des paramètres chimiques résultant d'un processus naturel d'altération des eaux souterraines. Par ailleurs, les sites où la pollution a disparu suite aux actions de dépollution entreprises ou à une résorption naturelle figurent également dans cette catégorie.

2. BILAN SUR LE DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN

Les tableaux ci-dessous synthétisent les informations concernant l'inventaire des installations classées pour la situation à fin 1998 :

NOMBRE DE SITES			
ANNEE	Site de catégorie A	Site de catégorie B	Site de catégorie G ou GA
1997	28	34	37
	62		
	99		
1998	25	42	40
	67		
	107		

En 1998	Sites industriels A + B	Gravières G
Nbre de sites total	67	40
Nouveaux sites	7	4
Sites avec données non exploitables	0	1
Sites sans analyses	20 (30%)	9 (22%)
Non soumis à surveillance des eaux souterraines	3	0

Installations classées Haut -Rhin - Année 1998
SITES INDUSTRIELS DE "CATEGORIE A - B"

Indice carto.	Nom du site	Code	Commentaires sur la collecte des données 1998	Commune	Cat Cat	Points de contrôle	Fréquence contrôle	Date MJ	Nouv. site 1998
01	AEROPORT BALE - MULHOUSE	ABM	AIR BP + ESSO - Analyses : fev/juin/sept/déc 98 Aéroport Bâle Mulhouse (CROSS AIR) -Analyses : mars/juin/nov 98 + courrier d'information 19/04/99	SAINTE LOUIS	A A	BP : 3 AERO:15	trimestrielle	Fév. 2000	
03	ALBEMARLE-PPC	ALB ALB	Extrait rapport ATE de sept 98 Analyses : déc 97 + mars/juin/sept 98 (12 points)	THANN	A	12	trimestrielle	Fév. 2000	
04	BAGGERLOCH	BAG	Analyse d'avril 1998 disponible (collecte précédente)	HESINGUE	A	6	-	Fév. 2000	
05	BEAUMARTIN LYONNET	BEA	Analyses : janv 98 (3 points)	VOLGELSHEIM	A	3	annuelle	Fév. 2000	
06	BEHR	BEH	Analyses : récapitulatif 1995 à 1999 (9 dates et 6 points)	ROUFFACH	A	6	semestrielle	Fév. 2000	
13	DMC Filterie	DMC	Analyses : avril 98	MULHOUSE	A	2	semestrielle	Fév. 2000	
14	DMC TEXUNION	TEX TEX	Rapport GEMMES Analyses avril oct 98 + récapitulatif depuis 1991	PFASSTATT	A	2 4	semestrielle	Fév. 2000	
15	DU PONT DE NEMOURS	DUP	Analyses : janv à nov 98	CERNAY	A	29	-	Fév. 2000	
17	EDF GDF Ancienne usine à gaz rue de l'ARC	ARC	Plan de situation 1/1 000 avec localisation piézomètres + courbes isopièzes Analyses : janv 98	MULHOUSE	A	3	?	Fév. 2000	
19	ENTREPOTS PETROLIERS DE MULHOUSE	EPE	Rapport IRH d'avril 98 Analyses : mars/juin/sept/nov/déc 98	MULHOUSE	A	4	trimestrielle	Fév. 2000	
20	ESELACKER Décharge	ESE		KINGERSHEIM	A	3	annuelle	Fév. 2000	

Installations classées Haut-Rhin - Année 1998
SITES INDUSTRIELS DE "CATÉGORIE A - B"

idice arto.	Nom du site	Code	Commentaires sur la collecte des données 1998	Commune	Cat. Cat.	Points de contrôle	Fréquence contrôle	Date MJ	Nouv. site 1998
22	FISCHBACH	FIS		SAINT LOUIS	A	3		Fév. 2000	
25	GIM	GIM	Analyses : avril 1998 (précédente collecte)	BURNHAUPT-LE-HAUT	A	12	trimestrielle	Fév. 2000	
27	HAEFELY TRENCH	HAF	Rapport TREDI Division Gemmes Analyses : fev 98	SAINT-LOUIS	A	7	?	Fév. 2000	
28	ICMD	ICM	Analyses : 1er/3ème trim 98 + 1er sem	MULHOUSE	A	8/22	mensuelle à annuelle	Fév. 2000	
31	MDPA	MDP	Analyses déjà acquises par ailleurs sur 1998	HAUT-RHIN	A		mensuelle à annuelle	Fév. 2000	
32	MILLENIUM (Terril de Ochsenfeld) Ex Rhone Poulenc Thann et Mulhouse	THM	Bilan 1997 Analyses : janv à aout 98 + nov 98 (extrait rapport Dames & Moore - gravière Friedrich)	THANN	A	24	mensuelle et trimestrielle	Fév. 2000	
33	PCUK (SIERENTZ)	PCS		SIERENTZ	A	4	annuelle	Fév. 2000	
34	PCUK (WINTZENHEIM)	PCW		WINTZENHEIM	A	3	annuelle	Fév. 2000	
35	PEC RHIN	PCR	Analyses : jan à déc 98	OTTMARSHEIM	A	5	mensuelle	Fév. 2000	
46	RHODIA ALSACHIMIE	RHP-b	Analyses : janv à déc 98	CHALAMPE	A	7	mensuelle	Fév. 2000	
56	SPCM VILLE DE MULHOUSE	SPC	Analyses : mars/juin/sep/déc 98	MULHOUSE	A	2	trimestrielle	Fév. 2000	

Installations classées Haut -Rhin - Année 1998
SITES INDUSTRIELS DE "CATEGORIE A - B"

Indice :ratio.	Nom du site	Code	Commentaires sur la collecte des données 1998	Commune	Cat. Cat.	Points de contrôle	Fréquence contrôle M	Date J	Nov. site 1998
57	STEIH (Ex PCUK Usine)	STE		HUNINGUE	A	3	mensuelle	Fév. 2000	
60	TIMKEN FRANCE	TIM	Rapport IRH de sept 98 Analyses : juin 98	COLMAR	A	6	annuelle	Fév. 2000	
66	WALLACH - LAMBERT - BOLLORE (dépôt d'hydroc.)	BOL	Analyses : hyd sur WA4 (pas de date)	RIEDISHEIM	A	1/9		Fév. 2000	